

Bilan d'un été à +3,8 °C : qui voudra nous nourrir en 2035 ?

Écologie

Par Salomé Le Bourligu

Publié le 15 septembre 2026

Responsable des Partenariats et du Plaidoyer Installation à SOL

Antoine Durand

Responsable Emploi au Réseau Action Climat

Hanaé Morisson-Castagnet

Chargée de mission Emploi au Réseau Action Climat

L'été qui s'achève aura été le plus chaud jamais enregistré en France. Canicules, sécheresse historique : le secteur agricole fait face à une nouvelle crise d'ampleur liée à la forte baisse de la production. Des mesures de compensation sont annoncées. Mais face aux crises multiples et récurrentes, c'est le modèle agricole dans son ensemble qu'il faut réinterroger, de même que l'avenir du métier. La question reste entière, alors que d'ici dix ans, plus de la moitié des agriculteurs et agricultrices devra être remplacée. Les associations SOL et Réseau Action Climat analysent dans ce contexte le double défi écologique et démographique et formulent des propositions.

Le rapport et la synthèse sont disponibles sur les sites de SOL et du RAC.

L'agriculture : un secteur en crises

Depuis 2023, les mobilisations d'agriculteurs rythment l'actualité et le débat public. En cause, les conditions de travail et de rémunération dégradées, devenues pour beaucoup insoutenables, alors que les changements climatiques impactent de plus en plus fortement les activités agricoles. Dans ce contexte, les canicules successives et la sécheresse historique de l'été 2026 laissent déjà entrevoir des conséquences dramatiques dans toutes les filières : perte partielle ou totale de cultures notamment maraîchères, affaiblissement des cheptels (pour certains décimés), diminution de la production laitière...^①

Dans le même temps, une autre crise, plus silencieuse, est à l'œuvre : depuis 2000, la France a perdu plus de la moitié de ses agriculteurs et agricultrices, et la moitié de ceux qui restent auront l'âge de prendre leur retraite d'ici 10 ans^②. Les nouveaux arrivants dans le secteur (environ 13 000 par an) sont trop peu nombreux pour reprendre l'ensemble des exploitations à transmettre^③. Certaines sont absorbées par des exploitations existantes, contribuant à leur agrandissement et, souvent, à l'intensification de leur activité ; d'autres disparaissent. À ce rythme, la France pourrait ne plus compter que 270 000 agriculteurs d'ici 2035 (contre 412 000 en 2024). Si l'on compare ce dernier chiffre à l'objectif fixé par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations agricoles adoptée (LOSARGA) en 2025, visant 500 000 agriculteurs au même horizon, l'écart est considérable et esquisse l'ampleur des enjeux^④.

La tendance s'inscrit dans le temps long. La diminution du nombre d'agriculteurs est l'héritage de décennies plusieurs

décennies de politiques agricoles privilégiant les gains de productivité et la compétitivité, qui ont favorisé la concentration des exploitations et leur agrandissement, plutôt que le maintien du nombre d'actifs agricoles. Cependant, une fois ces objectifs de développement atteints⁵, aucune décision politique forte n'a été prise pour enrayer la diminution du nombre de fermes et d'agriculteurs, et les orientations agricoles ont continué à être fixées selon des objectifs de productivité et de compétitivité.

Renouveler les générations agricoles pour assurer la transition écologique du secteur

Le défi démographique pour l'agriculture s'inscrit dans un contexte de mutations vitales pour notre société. L'impact des systèmes agricoles industriels sur l'environnement, le climat et la biodiversité ont été largement documentés⁶. A l'heure actuelle, l'agriculture est l'un des premiers secteurs émetteur de GES en France. Pour atteindre ses engagements climatiques⁷, la France doit viser une réduction de 23% des émissions dans le secteur agricole d'ici 2038. Il est donc nécessaire de trouver la voie vers une agriculture moins émettrice en carbone (et qui, au contraire, déploie pleinement ses capacités d'absorption). Selon le Secrétariat général à la planification écologique⁸, l'atteinte des objectifs de 2030 nécessite notamment de doubler les surfaces en agriculture biologique et les surfaces cultivées en légumineuses, de replanter massivement des haies, d'augmenter les surfaces en agroforesterie, et de limiter la consommation énergétique des activités agricoles, notamment liée à la mécanisation.

Par ailleurs, la transition écologique implique une meilleure prise en compte de la ressource en eau et une préservation renforcée

de la diversité⁹. Elle doit aussi être articulée avec les enjeux de souveraineté alimentaire de la France, qui implique une relocalisation et une diversification des productions¹⁰.

C'est dans ce contexte de crises et défis multiples que le renouvellement des générations agricoles devient un enjeu majeur : diversifier, relocaliser, transformer nos régimes alimentaires tout en garantissant aux agriculteurs et agricultrices leur autonomie, de meilleures conditions d'exercice et une rémunération digne implique de garantir la présence de nombreuses fermes sur les territoires. Plusieurs scénarios convergent en ce sens :

- Selon l'IDDRI et le BASIC¹¹, la mise en place de systèmes diversifiés n'est possible que grâce au maintien de leurs actifs et actives.
- Le scénario du Shift Project¹² anticipe une augmentation des emplois agricoles (et un transfert entre filières, au bénéfice des filières végétales).
- L'outil PARCEL¹³ développé par le BASIC et Terre de Liens abonde en ce sens, montrant qu'il est possible de relocaliser la production en France sur des systèmes agroécologiques et biologiques, à condition d'augmenter le nombre d'actifs.

Les transitions écologique et démographique doivent donc s'opérer conjointement. Mais les défis sont nombreux et loin d'être relevés.

S'insérer dans le milieu agricole : les difficultés démarrent avant l'installation ou l'embauche

Au cours des dernières décennies, les profils des nouveaux agriculteurs se sont fortement diversifiés. Historiquement fondé sur la transmission intra-familiale des fermes, le renouvellement des agriculteurs repose de plus en plus sur l'installation de personnes non issues du milieu agricole (NIMA), les enfants d'agriculteurs étant moins prompts à reprendre la ferme familiale : en 2023, 37% des nouveaux agriculteurs étaient NIMA. Ces derniers ont des profils variés (nombreuses reconversions depuis divers secteurs, plus de femmes) et sont nombreux à s'intéresser au métier : sur les 20 000 personnes qui se lançaient dans le développement d'un projet d'installation en 2016, 60% étaient des NIMA¹⁴.

La diversification des profils amène une transformation dans l'approche du métier d'agriculteur, notamment marquée par une augmentation des projets collectifs. Les nouveaux agriculteurs sont aussi plus enclins à développer des projets à même de répondre aux défis de la transition : circuits courts, diversification, agriculture biologique. En 2024, 37% des installés depuis moins de 5 ans sont labellisés en bio, contre 15% à l'échelle de l'ensemble des agriculteurs¹⁵. Une opportunité majeure, en contexte de transition écologique et de passage de relais démographique.

Cependant, les freins à l'installation sont nombreux. En 2020, 20% des porteurs de projet ont renoncé à s'installer¹⁶. En cause, les difficultés à accéder à des financements et à du foncier agricole hors-cadre familial mais aussi un parcours d'accompagnement inadapté à cette diversification des profils. Sur ce dernier point, la LOSARGA prévoit des objectifs d'emploi agricole ambitieux (**500 000 agriculteurs et 400 000 fermes en 2035**) et crée le réseau France Services Agriculture (FSA). Ce nouveau dispositif élargit le champ d'intervention de l'Etat pour accompagner plus tôt les porteurs de projet, et suivre les futurs cédants. Cependant, il demeure insuffisamment doté financièrement : aucune réponse n'est apportée à ce stade pour faciliter les accompagnements et formations complémentaires

à ce parcours (émergence de projet, formation pratique, test d'activité, accompagnement sur des volets spécifiques comme la recherche de foncier) proposés par de nombreuses associations en local, notamment pour les porteurs de projet en agroécologie paysanne et biologique¹⁷.

Par ailleurs, les difficultés d'accès aux métiers agricoles concernent l'ensemble des actifs du secteur, y compris les salariés agricoles. Alors que le nombre de responsables d'exploitations recule, le nombre de salariés stagne et le poids du travail salarié dans les activités agricoles augmente¹⁸. Les salariés sont de plus en plus essentiels à l'activité agricole et pourraient aussi jouer un rôle dans la transition des pratiques agricoles, en renforçant les exploitations les emploient de compétences spécifiques. Cependant, l'accompagnement des salariés reste un angle mort des politiques publiques. Les liens entre acteurs de l'emploi et acteurs agricoles sont faibles, et les salariés se heurtent à un statut aux faibles perspectives d'évolutions professionnelles aussi bien du point de vue de la formation continue que de la rémunération. Un temps envisagée dans FSA, la création d'un parcours d'accompagnement au salariat agricole n'a finalement pas été actée.

En février 2026, France Travail a lancé une feuille de route "renouvellement des générations agricoles" co-construite avec certains acteurs du secteur¹⁹. Dispositifs partiels, engagement des acteurs de l'emploi à doter de moyens et à confirmer dans le temps : une première marche qui doit encore porter ses fruits et qui reste timide, malgré les ambitions affichées et un enjeu d'action publique majeur.

Des politiques publiques contradictoires avec les

enjeux d'attractivité du métier

A sa réélection en 2022, le Président de la République s'était pourtant engagé à faire adopter des mesures fortes en faveur du renouvellement des générations agricoles. Outre la définition d'objectifs en matière de démographie agricole et la création de FSA, la LOSARGA définit des objectifs d'augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement agricole et prévoit la création d'un Bachelor Agro, effectif à la rentrée 2026. Elle institue aussi une "aide au passage de relais"²⁰. Malgré ces mesures, les acteurs – notamment associatifs – du secteur déplorent des modalités d'action insuffisantes. Dans le contexte budgétaire actuel, l'Etat reste pour l'instant discret sur les moyens qu'il entend dégager pour la mise en œuvre des nouveaux dispositifs. Concernant l'accompagnement à l'installation, les besoins sont pourtant chiffrés à plus de 100 millions d'euros par an par les associations d'accompagnement à l'installation (contre 22,3 millions aujourd'hui)²¹.

Les nouveaux dispositifs manquent de réelles garanties pour assurer leur capacité à accompagner une véritable transformation des modèles. De plus, le contexte politique inquiète : en réponse aux mobilisations successives, le gouvernement et les parlementaires ont proposé de nouveaux textes agricoles censés apaiser la colère des agriculteurs, avec notamment la Loi Duplomb (juillet 2025) et la Loi d'Urgence Agricole (juillet 2026). Dans le fond, ces textes ont avant tout permis de faciliter le (re)déploiement de pratiques agricoles contraires aux enjeux de transition écologique et de santé publique, à l'image de la mise en place de dérogations à l'interdiction de l'acétamipride, malgré les 2 millions de signatures de la pétition en opposition, ou en facilitant la construction de méga bassines. Dans le même temps, aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour résoudre concrètement les enjeux de rémunération et de conditions de travail des

agriculteurs. Face aux canicules et à la sécheresse, le 15 août 2026, Sébastien Lecornu promettait une réponse « rapide et forte » : allègements de cotisations, enveloppes d'aides ciblées distribuées localement, activation de mécanismes assurantiels de solidarité... A ce stade, ces annonces se résument à des mesures de compensation du manque à gagner des agriculteurs, certes nécessaires mais insuffisantes pour impulser l'indispensable adaptation du secteur. Des annonces qui visent surtout à compenser le manque à gagner des agriculteurs pour cette saison.

Au-delà des conséquences immédiates de ces canicules pour les agriculteurs, la fragilité du système agricole qu'elles révèlent et la puissance des mobilisations agricoles récentes témoignent de la crise générale à laquelle le secteur fait face. Si le Gouvernement a annoncé des mesures d'urgence et engagé une réflexion sur l'anticipation de futurs épisodes de chaleur extrême, sa réponse reste largement centrée sur la gestion des conséquences de la crise et le soutien à la production²². A aucun moment les orientations politiques des dernières décennies ne sont évoquées, alors qu'elles ont permis le développement de systèmes agricoles industrialisés et mondialisés, responsables des dérèglements climatiques auxquels les agriculteurs doivent maintenant s'adapter.

Dans ce contexte, tout porte à croire que les mesures adoptées (ou, justement, pas) ces dernières années n'auront qu'un faible pouvoir d'attraction vers le secteur. Pourtant, avant même d'accompagner convenablement les candidats aux métiers agricoles, l'enjeu est d'en attirer un nombre croissant : **pour atteindre l'objectif de la LOSARGA il faut doubler le nombre d'installations**. Si les candidats à l'installation sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans des projets qui répondent aux défis de la transition écologique, vont-ils persister alors que les politiques publiques continuent à favoriser et à financer prioritairement les systèmes agricoles conventionnels ? Sans réforme d'ampleur permettant d'améliorer les conditions

d'activité et les logiques de rémunération des agriculteurs, peut-on espérer que plus de personnes se lancent dans une activité difficile, chronophage, mais toujours moins rentable ou rémunératrice que dans d'autres secteurs ? Alors que de nombreux candidats aux métiers agricoles portent spontanément la transition, l'opportunité est grande, mais le risque d'un terrible gâchis est tout aussi net. Ces futurs actifs ont besoin de signaux sans ambiguïté, d'accompagnements qualitatifs, et de perspectives d'emplois de qualité.

Une décennie décisive : l'action publique doit accompagner plus fortement l'avenir de l'emploi agricole

L'objectif de la LOSARGA devra être atteint d'ici 9 ans, durant lesquels neuf Projets de Loi de Finances seront adoptés, des élections présidentielles, législatives, régionales et municipales organisées, une nouvelle Politique Agricole Commune sera mise en oeuvre (2028-2034) et la suivante renégociée. Tous les échelons de politiques publiques ont des compétences permettant d'agir en faveur du renouvellement des générations agricoles.

En particulier, l'échelon national a un pouvoir d'orientation majeur. C'est pourquoi l'élection présidentielle de 2027 est certainement l'échéance la plus décisive : les candidats qui souhaitent s'engager en faveur d'une transition agricole durable devront proposer des mesures fortes pour soutenir le renouvellement agricole, en y associant des moyens conséquents et en mobilisant l'ensemble des acteurs sur ce sujet. Pour cela, le Réseau Action Climat et SOL, dans leur rapport "Qui nous nourrira en 2035?" (2026), appellent les

candidats aux présidentielles à inclure dans leur programme un Plan de Renouveau des Générations Agricoles pour 2035, structuré autour de quatre grands axes d'orientation :

- Faciliter l'accès à des parcours de formation et d'accompagnement vers les métiers d'un secteur agricole en transition ;
- Renforcer le financement des projets agricoles, en priorisant le développement de pratiques agroécologiques ;
- Repenser la place du renouvellement des générations agricoles dans les politiques publiques (ressources, acteurs associés, priorisation) ;
- Construire un cadre plus viable pour la qualité de ces métiers et favoriser le maintien en activité des travailleurs et travailleuses du secteur.

On ne se lance pas en agriculture sans accompagnement de qualité. La formation qualifiante ne suffit pas. L'accueil de nouveaux actifs, en particulier non issus du milieu agricole, implique des dispositifs nettement renforcés – en particulier en amont de l'activité. Sur le terrain, de nombreux acteurs – notamment associatifs – montrent la voie par de multiples initiatives. Ils ont besoin de relais dans l'action publique. Le défi requiert des financements nettement renforcés, à tous niveaux (en particulier : européens, nationaux, régionaux). A la croisée des évolutions du travail, des enjeux de transition écologique, il implique aussi nécessairement la constitution d'espaces de gouvernance interministériels de haut niveau, associant la diversité des champs de responsabilité impliqués.

Conclusion

Entre un été qui a mis les fermes et notre production alimentaire à mal, et un objectif de 500 000 agriculteurs sans moyens suffisants, continuer sur cette trajectoire c'est prendre le risque

qu'en 2035, la question sera de savoir si l'agriculture française sera encore en mesure de nous nourrir. L'écart entre les 275 000 agriculteurs vers lesquels nous nous dirigeons et les 500 000 visés ne se comblera pas sans réforme d'ampleur. C'est ce que SOL et le Réseau Action Climat demandent au futur·e président·e : un plan Renouvellement des Générations Agricoles 2035, doté de moyens à la hauteur des enjeux.

Notes

- ① Le Comptoir des éleveurs, 2026. *Canicule 2026 : le bilan pour l'agriculture française*. [Canicule 2026 : le bilan pour l'agriculture française](#)
- ② MSA, 2024. *L'emploi agricole*. <https://statistiques.msa.fr/chiffre-cle/lemploiagricole/> ; Insee, 2024. *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7728903/AGRI24.pdf>
- ③ Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, 2026. *L'installation en agriculture*. <https://agriculture.gouv.fr/infographie-linstallation-en-agriculture>
- ④ *Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture*, 2025-268, 2025. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051368091>
- ⑤ Entre 1955 et 2005, la productivité du travail agricole en France a été multipliée par 8 (INSEE, 2016)
- ⑥ Haut Conseil pour le Climat, 2024. *Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas*

carbone, résilient et juste.

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2024/01/HCC_Agriculture_2023-Resume-executif-copie-c.pdf

- ⑦ Ministère de la Transition écologique, 2026. *Stratégie nationale Bas-Carbone n°3 : Partie 1.*
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/SNBC3-Partie1-Juillet2026.pdf>
- ⑧ Secrétariat Général à la Planification Ecologique, 2023. *La planification écologique de l'agriculture.*
<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/06/37fb0deba7e906c2ced7f4628c067eff5c403ff8.pdf>
- ⑨ Dominguez Bohorquez J. D., Leenhardt D., Alletto L., Bouarfa S., 2026. *Comment l'agriculture peut-elle s'adapter aux étés de plus en plus secs ?*
<https://www.inrae.fr/actualites/comment-lagriculture-peut-elle-sadapter-aux-etes-plus-plus-secs>
- ⑩ Terre de Liens, 2025. *Souveraineté alimentaire : Un scandale made in France.*
<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/souverainete-alimentaire-un-scandale-made-in-france-rapport-4>
- ⑪ IDDRI et BASIC, 2021. *Vers une transition juste des systèmes alimentaires, enjeux et leviers politiques pour la France.*
https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Rapport/rapport%20SNBC%20agri%20FR_1.pdf
- ⑫ The Shift Project, 2024. *Quels actifs avec quelles compétences pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère ?*
<https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/01/Rapport-emploi-et-formation-agricoles.pdf>

- ⑬ BASIC et Terre de Liens, 2019. *PARCEL*. <https://parcel-app.org>
- ⑭ Parmi les personnes qui lancent un projet agricole, on estime que 20% abandonnent avant de le concrétiser. La plupart de ceux qui abandonnent sont NIMA, ce qui explique le différentiel entre la part de NIMA parmi les porteurs de projet agricole et ceux qui s'installent réellement.
- CGAAER, 2022. Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture. <https://agriculture.gouv.fr/evaluation-du-fonctionnement-des-structures-chargees-de-la-preparation-linstallation-en-0> ; Pour en savoir plus, 5 rapports sur les nouveaux profils commandés par le ministère de l'Agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/nouveaux-actifs-agricoles-5-rapports-de-recherche-pour-mieux-connaître-les-neo-agriculteurs>
- ⑮ IPSOS et ACTA, 2026. *Nouveaux agriculteurs, nouvelles pratiques, nouveaux repères*. https://www.acta.asso.fr/wp-content/uploads/2026/06/Conf-Debat-AG-ACTA-2026-Etude-nouveaux-installes-en-agriculture_complet-compresse.pdf
- ⑯ CGAAER et IGF, 2024. *Évaluation des freins fiscaux et non fiscaux au renouvellement des générations en matière agricole*. <https://agriculture.gouv.fr/evaluation-des-freins-fiscaux-et-non-fiscaux-au-renouvellement-des-generations-en-matiere-agricole>
- ⑰ Notamment les ADDEAR, le Réseau CIVAM, Terre de Liens, les GAB, SOL, les Espaces Test-Agricoles (RENETA), les INTER-AFOCG...

- ⑮ Magnan A. et Laurent C., 2025. *La diversité de la population de salariés travaillant dans les exploitations agricoles françaises*. https://ires.fr/wp-content/uploads/2025/07/Eclairages_32.pdf
- ⑯ France Travail, 2026. Agriculture : France Travail lance une mobilisation collective inédite pour relever le défi du renouvellement des générations. <https://www.francetravail.org/accueil/communiqués/2026/agriculture-france-travail-lance-une-mobilisation-collective-inedite-pour-relever-le-defi-du-renouvellement-des-generations.html?type=article>
- ⑰ Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, 2025. *Loi d'orientation agricole : des mesures concrètes pour l'installation et la transmission*. <https://agriculture.gouv.fr/loi-dorientation-agricole-des-mesures-concretes-pour-linstallation-et-la-transmission>
- ⑱ Installons des Paysans, 2024. *Vote solennel de la Loi agricole : une réforme du parcours à l'installation-transmission en voie d'amélioration*. <https://www.sol-assoc.fr/vote-solennel-de-la-loi-agricole-une-reforme-du-parcours-a-linstallation-transmission-en-voie-damelioration/>
- ⑲ Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, 2026. *Face à la crise caniculaire, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, annonce un ensemble de mesures d'urgence et d'anticipation*. <https://agriculture.gouv.fr/face-a-la-crise-caniculaire-annie-genevard-annonce-un-ensemble-de-mesures-durgence-et-danticipation>